

L'INGÉNIERIE TERRITORIALE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Le réseau ANCT en Seine-Maritime comprend l'ensemble des partenaires locaux mobilisés sur les sujets liés à l'aménagement

aménagement
attractivité

requalification
équipements
mobilité services culture
numérique adaptation tierslieux
architecture planification urbanisme
paysage économie
friches commerces artisanat
habitat patrimoine
transition

ActionLogement (RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE)
Agence nationale de l'habitat (Anah)
76 SEINE-MARITIME (LE DÉPARTEMENT)
Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
76 SEINE-MARITIME (LE DÉPARTEMENT)
Cerema (CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN)
aurh (AGENCE D'URBANISME LE HAVRE ESTUAIRE DE LA SEINE)
BANQUE des TERRITOIRES (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)
ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE)
MA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat SEINE-MARITIME)
76 Seine-Maritime (c.l.a.u. Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
RÉGION NORMANDIE
EPF NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (Liberté, Égalité, Fraternité)
CCI NORMANDIE


PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) vous accompagne en Seine-Maritime

Vous avez un projet, mais vous recherchez un appui en ingénierie pour le mener à bien ou sa réalisation pose encore un certain nombre de questionnements :

L'accompagnement sur mesure de l'ANCT est fait pour vous !





**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comment saisir l'ANCT en Seine-Maritime pour demander un accompagnement sur-mesure ?

Un formulaire en ligne vous permet de décrire le projet pour lequel vous souhaitez être accompagné, et de détailler votre besoin d'accompagnement.



Accéder à ce formulaire :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-accompagnement-anct-76>

Comment se déroule l'accompagnement sur-mesure ?

- Un référent-projet ANCT prendra votre attache rapidement, vous aidera à affiner votre projet et, le cas échéant, vous proposera un accompagnement spécifique par des partenaires locaux et/ou nationaux.

Le référent-projet ANCT est une personne désignée au sein des services de l'État, il peut s'agir d'un interlocuteur que vous connaissez déjà : notamment pour vos correspondants en Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

- La collectivité et l'ANCT s'engagent sur leurs actions respectives. La collectivité pilote le projet, pour lequel l'ANCT apporte un soutien ponctuel et ciblé.

L'engagement de la collectivité garantit la réussite de l'accompagnement.

Le guichet unique ANCT en Seine-Maritime, c'est :

- de nombreuses modalités de soutien possibles, coordonnées par le Préfet, délégué territorial de l'agence ;
- l'opportunité de mobiliser des ressources de l'ANCT au niveau national.

La sollicitation directe des partenaires locaux par les collectivités reste bien évidemment possible, auprès de vos interlocuteurs habituels.

Toutes les informations sur les différentes modalités d'intervention de l'ANCT (programmes nationaux, etc), sur le site Internet de la préfecture de la Seine-Maritime à la rubrique :

**Politiques publiques/
Aménagement-Territoire-Urbanisme/
Aménagement du territoire/**

Plus d'informations sur le site de l'ANCT